

Questions orales

[Français]

LES PLUIES ACIDES

LA POSITION DU PRÉSIDENT DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

Mme Lynn McDonald (Broadview—Greenwood): Monsieur le Président, je désire poser ma question au secrétaire d'État aux Affaires extérieures.

Qu'est-ce que le gouvernement va faire d'autre que d'acheter la publicité aux États-Unis au sujet des pluies acides? Mais qu'est-ce que le gouvernement va faire pour convaincre le Président des États-Unis de la nécessité d'une réduction dramatique des émissions qui causent les pluies acides? Quelles mesures efficaces prendra-t-il pour convaincre ce Président?

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, j'apprécie beaucoup le sujet et le ton de la question!

Nous avons déjà réalisé une étape importante parce que nous avons ici, à la Chambre, une déclaration du Président des États-Unis en ce qui concerne la question des pluies acides. C'est la première fois que nous obtenons une telle position et c'est maintenant notre obligation et notre devoir d'assurer que ce soit le Président et non un groupe de scientifiques qui parle au nom des États-Unis.

Deuxièmement, le rapport qui vient d'être présenté aux États-Unis prétend être établi sur des preuves scientifiques. Les scientifiques canadiens ne sont pas d'accord du tout sur les conclusions et, sur une base scientifique, nous avons l'intention de contester les conclusions du «panel» américain.

Il y aura, bien sûr, plusieurs autres mesures et j'espère que nous pourrions avoir la coopération de la députée et de son parti ainsi que celle des autres partis de la Chambre, afin d'assurer que le Canada soit protégé contre la menace des pluies acides.

[Traduction]

LE MESSAGE DU GOUVERNEMENT DU CANADA

Mme Lynn McDonald (Broadview—Greenwood): Monsieur le Président, cette déclaration est évidemment la bienvenue. Par ailleurs, le ministre ne conviendra-t-il pas que le Gouvernement du Canada a peut-être lui-même transmis aux États-Unis un message équivoque en acceptant le rapport commun des ambassadeurs des deux pays, qui était fort complaisant? Il va de soi qu'il a lui-même reçu un message équivoque dans la réponse du président américain. Qu'entend faire le gouvernement pour s'assurer que nous livrons un message cohérent sur la question des pluies acides et que ce message est entendu aux plus hauts niveaux?

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, nous avons transmis notre message aux plus hauts niveaux à plusieurs occasions. Nous l'avons d'ailleurs fait de façon plus efficace et plus assidue que jamais auparavant. Nous avons également réussi à obtenir un engagement—ce que nous considérons comme un engagement—de la part du président des États-Unis lui-même. Nous pensons que c'est le président qui est le porte-parole des États-

Unis et non pas des groupes de scientifiques qui pourraient être formés par suite d'une loi du Congrès.

Cela ne veut pas dire que nous n'avons pas un problème. Le plus grand obstacle consiste à faire admettre aux États-Unis les preuves scientifiques et à les convaincre d'amorcer la lutte contre les pluies acides. Mais nous continuerons à exercer des pressions aux plus hauts échelons. Je soulèverai la question avec le secrétaire Shultz et le premier ministre l'abordera de nouveau avec le président Reagan. Après la publication de ce prétendu rapport l'autre jour, le ministre de l'Environnement a aussitôt communiqué avec son homologue américain. Nous envisageons de mener une grande opération concertée, de députés à congressistes, de sénateurs—si je puis utiliser ce terme—à sénateurs, afin de s'assurer que le message du Canada est transmis de la façon la plus efficace et la plus convaincante possible.

* * *

LES PÊCHES

LE DIFFÉREND ENTRE LE CANADA ET LA FRANCE—LA POURSUITE DES NÉGOCIATIONS

M. Brian Tobin (Humber—Port-au-Port—Sainte-Barbe): Monsieur le Président, le 10 février 1987, le premier ministre a déclaré à la Chambre au sujet des négociations franco-canadiennes: «Nous espérons que les négociations finales contenteront pleinement les pêcheurs de Terre-Neuve, dont nous sommes déterminés à protéger les intérêts.» Le 28 janvier, le ministre des Pêches avait déclaré: «Si, au cours des négociations, les prétentions de la France dépassent ce que les pêcheurs canadiens et les gouvernements de la région atlantique peuvent tolérer, il n'y aura pas d'entente.»

Aux dernières nouvelles, Terre-Neuve était encore une province de l'Atlantique et son gouvernement était un gouvernement de la région de l'Atlantique. Terre-Neuve a rejeté la position prise par le Canada à Paris la fin de semaine dernière. Vu les engagements pris ouvertement à la Chambre par le premier ministre et le ministre des Pêches, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures peut-il nous dire comment le gouvernement peut poursuivre les négociations en octobre comme prévu si l'équipe de négociation du Canada, c'est-à-dire le gouvernement fédéral et toutes les provinces de l'Atlantique, ne s'est pas entendue sur la position qu'elle présentera au gouvernement français à ce moment-là?

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, c'est une bonne chose que le député ait cité les déclarations faites par mon premier ministre et par mon collègue, le ministre des Pêches. Ces déclarations reflètent la position du gouvernement du Canada. C'est pour cela que nous avons pris, pour la première fois de l'histoire, je pense, l'initiative de demander la pleine participation des provinces en cause dans des négociations internationales, qui relèvent strictement selon la loi de la compétence du gouvernement du Canada.